



CODEP-DRD-2010-053321

Le Président de l'Autorité de sûreté  
nucléaire

à

Monsieur le Président du Groupe  
permanent d'experts pour les usines

Paris, 19 octobre 2010

**Objet:** Stratégie de gestion des déchets solides, des effluents liquides radioactifs, des combustibles usés et des sources scellées sans emploi des installations civiles du CEA

**Ref :** [1] Lettre ASN/Dép-DRD n°0623-2008 du 3 décembre 2008  
[2] Lettre ASN/Dép-DRD n°0618-2009 du 22 décembre 2009  
[3] Lettre DPSN/SSN/2010-n°051/EF du 31 mars 2010  
[4] Lettre DPSN/SSN/2010-n°068/EF du 30 avril 2010  
[5] Lettre DPSN/SSN/2010-n°108/EF du 5 juillet 2010

Monsieur le Président,

Par lettre citée en référence [1], l'Autorité de sûreté nucléaire a demandé au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables de transmettre un dossier présentant sa stratégie de gestion des déchets, des effluents radioactifs, des sources et des combustibles usés des installations civiles du CEA. Cette demande a été complétée par courrier en référence [2] dans lequel l'ASN demande au CEA de réaliser une analyse du retour d'expérience relatif à la mise en œuvre de sa stratégie au cours des dix dernières années.

Par lettre citée en référence [3], le CEA a adressé le dossier présentant sa stratégie de gestion des déchets radioactifs, des combustibles usés et des sources scellées sans emploi, lequel a été complété par les courriers en référence [4] et [5].

J'ai l'honneur de demander au Groupe permanent d'experts que vous présidez de bien vouloir examiner ces documents en vue de me faire part notamment de son avis sur :

- la pertinence et la cohérence de la stratégie retenue par le CEA pour la gestion des déchets, des effluents et des combustibles usés existants et à produire ainsi que des calendriers de reprise des déchets et effluents anciens, au vu des moyens disponibles et en projet (caractérisation, traitement et conditionnement, transport) et au regard des enjeux de sûreté. La robustesse de la stratégie retenue par le CEA sera analysée au regard d'éventuels aléas. Ces analyses s'appuieront notamment sur le retour d'expérience de la mise en œuvre des stratégies de gestion précédemment définies par le CEA.
- la stratégie de gestion des sources usées sans emploi actuellement entreposées au CEA et celles que ce dernier devra reprendre à titre de fournisseur.

Il serait souhaitable que le Groupe Permanent d'experts se réunisse au plus tard au mois de novembre 2011.

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir convier le Groupe permanent d'experts pour les déchets, des membres du Groupe permanent d'experts pour les transports, des membres de la Commission de sûreté des laboratoires et usines et de la gestion des déchets ainsi que d'envisager la participation de l'Andra.

Le directeur général adjoint



J.-L. Lachaume